

CIRCULAIRE 171-18
Le 2 novembre 2018

**LANCEMENT DE LIMITES QUOTIDIENNES DE VARIATION DES COURS SUR L'ENSEMBLE DES
OPTIONS SUR ACTIONS ET SUR FNB**

Suite à l'introduction de la fonctionnalité de limites quotidiennes de variation des cours (« LQVC ») sur la plateforme de négociation SOLA de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») sur certaines classes d'options, tel que plus amplement décrit dans la circulaire [159-18](#), la Bourse s'apprête à introduire la fonctionnalité LQVC pour toutes les classes d'options restantes, en date du **9 novembre 2018**.

Une liste complète des classes d'options visées se retrouve sous le lien ci-dessous :

https://m-x.ca/nego_liste_fr.php#TSX

Au surplus, les limites (Y) supérieure et inférieure pour chacun de ces instruments seront basées sur les pourcentages illustrés ci-dessous:

Degré de parité de l'option	Y % en dessous du Cours de contrôle	Y % au-dessus du Cours de contrôle
EJ 8 et plus	30%	40%
EJ 7	35%	50%
EJ 6	40%	60%
EJ 5	45%	90%
EJ 3-4	60%	120%
EJ 2	80%	150%
AP 1 & EJ1	80%	150%
HJ 1-3	90%	160%
HJ 4	99%	180%
HJ 5-6	99%	200%
HJ 7	99%	250%
HJ 8 et plus	99%	300%

EJ = En-jeu AP= A Parité HJ = Hors-jeu

Pour toute information additionnelle, veuillez contacter le Service des opérations de marché au 514 871-7877 ou au monitoring@tmx.com.

Gladys Karam
Directrice, Dérivés sur actions
Marchés Financiers